



Commune de Denges

DANS SA SEANCE DU 07 septembre 2020 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De délivrer le permis de construire à M. et Mme Bohren, parcelle 254, Sur Villard 7, concernant la création d'un logement dans l'annexe existante, isolation murs de façades, modification et création des ouvertures, création d'un balcon à l'étage et du changement de la chaudière en pompe à chaleur.

La municipalité